

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du
JOURNAL,

Rue Perez Castellano, 162.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

L'ABONNEMENT

1^{er} patacon par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE ou on reçoit les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

Almanach Français.

Samedi 12 (1799) — Bombardement et déblocus de Philipsbourg, par le général Muller, contre les Coalisés.

MONTEVIDEO.

10 septembre 1846.

La presse française d'après les derniers journaux s'occupe avec feu de la question de la Plata et la discute aujourd'hui avec plus de clarté et de vigueur que jamais. Les articles de la correspondance privée du PATRIOTE sont répétés en France par les journaux de tous les partis.

Nous donnerons une série d'extraits des feuilles qui chez nous discutent les intérêts de notre position; elles appartiennent à toutes les nuances qui malheureusement nous divisent, mais qui s'unissent dans l'entente juste et intelligente de ce qui est dû à notre désastreuse actualité et à l'avenir de nos relations avec ce continent. Le centre Guizot reste seul froid et dans une effrayante impassibilité quant aux intérêts qui ne sont autres que ceux de notre pays.

Le discours de M. de Larcy que nous reproduisons ci après fera connaître une autre fois quels sont à notre égard les sentiments des députés vraiment nationaux et indépendants et dont la vue s'étend à l'avance sur des intérêts négligés, nous dirions même abandonnés, si l'honorable commissaire extraordinaire du Roi n'était point au milieu de nous, entre un de ces amiraux dont notre pays se fait gloire et l'homme qui gère avec tant de zèle et de probité le poste important qu'a pour ainsi dire déserté M. Pichon, le véritable auteur de tous nos maux...

Un brick de guerre français est attendu dans ce port sous peu de jours; il nous apportera, nous assure-t-on, des dépêches officielles intéressantes.

Après le combat d'Obligado, tous ceux qui ont succombé sous diverses bannières ont été ensevelis.

Une planche qui indiquait par son inscription que cinq marins et un officier anglais avaient été enterres dans cet endroit, a été enlevée. L'inscription a été rétablie: voyons cette fois si elle sera respectée.

Après, avoir eu connaissance des LETTRES DE MARQUE, délivrées par Rosas à Wright et qu'il reproduit en entier, le SIÈCLE du 28 juin, ajoute:

L'autre est une lettre très confidentielle qui est tombée entre les mains des Montevideens, et dont l'original a été déposé à Montevideo, à la librairie D. Jaime Hernandez pendant un mois entier pour y être lu et examiné par tout le monde.

En voici la traduction littérale:

» Vivent les défenseurs des lois!

» Meurent les sauvages unitaires!

(Commandement général)

» Colonia, le 28 mai 1845.

» A M. le commandant D. Leandro Villanueva,

» J'ai reçu ordre de S. E. M. le président de la république de faire mettre à mort plusieurs sauvages, parmi lesquels on compte les quatre individus que conduit le lieutenant Pereira, et qui sont Hippolyte Chaparro, Siveiro Martinez, Manuel Rios et Ezequiel Rios. Mais en même temps les dites exécutions doivent se faire avec précaution et en secret, de manière que les ennemis, et principalement les étrangers, ne puissent s'en apercevoir ni donner à cet acte une interprétation fâcheuse. Par conséquent, recevez les susdits prisonniers et faites les remettre en lieu de sûreté, jusqu'à ce que vous ayez renvoyé le piquet qui les escorte, auquel vous ferez croire que vous allez les envoyer au quartier général; ensuite faites les exécuter, et sachez bien qu'aucune raison ne pourrait excuser leur évasion.

CHAMBRE DES DEPUTES.

PRESIDENCE DE M. LEPELETIER-D'AUNAY, VICE PRESIDENT

Séance du 2 juin.

La séance est ouverte à une heure et demie.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du commerce.

M. DE LARCY. Messieurs, je ne viens pas faire une discussion d'opposition à l'adresse de celui de MM. les ministres dont le budget va être discuté. Personne ne rend hommage à ses bonnes intentions. Je ne doute nullement de sa sollicitude, de son amour pour les grands intérêts qui lui sont confiés; mais, malheureusement, qu'on me permette le mot, cet amour est un peu trop platonique. (Sourires) et reste à peu près stérile.

Je cherche vainement, dans les actes du gouvernement, la trace de son influence. Le ministère de l'Agriculture et du Commerce, devrait être, en temps de paix, le plus grand des ministères; c'est de lui que devraient émaner les grandes révolutions de gouvernement. Il n'en est point ainsi; nous le voyons réduit au soin des plus petites affaires; on lui abandonne les brevets d'invention, les poids et mesures, les haras, et, pendant ce temps, les hauts intérêts de l'agriculture et du commerce vont à l'aventure.

Je n'accuse point, je le répète, le ministre du Commerce; je suis persuadé qu'il voudrait faire davantage; mais j'ai grand peur qu'il ne soit dans le conseil ce que l'opposition est dans la chambre. Il y donne souvent de bons avis, mais il y est en minorité. (On rit) C'est ce que nous avons vu dans plus d'une discussion. Je n'ai pas be-

soin de rappeler la loi des sucres, la loi des dunes, ou ce malheur véritable, malheur public, a été constaté.

Sully et Colbert, ces deux hommes d'Etat de l'ancienne monarchie, dont la gloire est restée la plus pure et la plus populaire, se présentent à notre imagination avec les souvenirs de grands services qu'ils ont rendus à l'agriculture et au commerce, je ne doute pas que l'honorable ministre qui siège aujourd'hui sur ces bancs ne veuille marcher sur leurs traces; mais il en est à toute heure invisiblement empêché.

C'est tantôt le ministre des Finances qui vient contrarier ses bienveillantes résolutions; tantôt, c'est le ministre des Affaires étrangères. Je ne doute pas, par exemple, que si M. le ministre de l'Agriculture eut eu voix prépondérante dans le cabinet, la conversion des rentes, la réduction de l'impôt du sel n'y eussent rencontré un meilleur accueil. Je ne doute pas que s'il avait action sur M. le ministre des Affaires étrangères, nos relations commerciales ne fussent plus convenablement, plus dignement protégées.

Il y a au ministère des Affaires étrangères une direction des Affaires commerciales, je ne sais où elle va prendre ses inspirations; mais (je dois ce compliment à M. le ministre du Commerce), à coup sûr ce n'est pas chez lui qu'elle va les chercher.

Que voyons-nous en effet, et comment les choses se passent-elles dans cette chambre si importante des services publics? Pas seulement de l'éparpillement, du désordre qui règne entre les diverses attributions ministérielles, l'absence d'une grande pensée dirigeant nos affaires au dedans et au dehors n'est que trop manifeste.

Faut-il des exemples? Je ne pourrais en citer que trop: nos intérêts commerciaux, dans le conseil, un tuteur zélé, puissant, efficace? Examinons ce qui se passe.

En 1841 le régent d'Espagne s'avise, dans un moment d'humeur contre nous, de biffer d'un trait de plume le traité qui nous unissait à cette puissance, et qui avait été le résultat de la grande politique d'un autre temps.

Vous savez, en effet, qu'autrefois les bâtiments français étaient traités en Espagne comme les nationaux. La loi du 19 juillet 1841 a tout changé: nos navires ont été privés de l'avantage qui leur avait été concédé par le pacte de famille; on a fait plus, et le gouvernement espagnol a dénationalisé ses propres bâtiments lorsqu'ils arrivent des ports de France.

Nous nous plaignîmes auprès de M. le ministre des Affaires étrangères; il nous répondit qu'il négociait: c'est sa réponse habituelle. Il négocie depuis très long temps et nous ne sommes pas plus avancés; cependant tout est modifié en Espagne; l'influence qui nous était hostile a disparu; l'homme dont on faisait, il y a peu de jours, l'éloge à cette tribune, le général Narvaez, est arrivé au pouvoir, grâce à notre appui plus ou moins déguisé; il s'y est maintenu long temps; grâce à notre protection la plus manifeste, la puissance ne lui a pas manqué; il a tout bouleversé, tout réformé dans ce pays, la constitution elle-même; il a détruit tout ce qu'avait fait Espagne: il n'a respecté qu'une seule de ses œuvres, celle qui était domageable aux intérêts français, sauf quelques légères réparations au sujet du cabotage: la loi de 1841 subsiste encore, et notre commerce en souffre toujours.

En présence de pareils résultats, pourrait-on soutenir que nos intérêts au dehors sont efficacement protégés? M.

le ministre des Affaires étrangères a usurpé, que cette expression me soit permise, et je regrette qu'il ne soit plus ici, car je l'emploierais avec plus d'assurance encore, M. le ministre des Affaires étrangères a usurpé la direction de nos affaires commerciales. C'est lui qui en parle à tout propos à cette tribune! C'est lui qui tranche toutes les questions. Et à quel point de vue le fait-il?

Les intérêts commerciaux, dans sa bouche, ne sont autre chose qu'un argument dont il fait usage à volonté pour servir, selon les besoins de la cause, les intérêts de sa grande politique. Eh bien! messieurs, avec cette grande politique qu'on fait intervenir à tout propos, on tue la petite, c'est-à-dire la vraie politique.

Les considérations commerciales ne sont jamais dans sa bouche qu'un prétexte pour colorer ses dessins: elles s'exagèrent ou s'amoindrissent tour à tour avec une élasticité vraiment fabuleuse. Je demande à la chambre la permission de lui citer encore deux exemples qui sont si frappants par leur contraste qu'ils doivent entraîner toutes les convictions.

Lorsque le gouvernement s'est décidé à cet acte de courtoisie envers l'Angleterre, qui a failli compromettre nos bonnes relations, nos relations traditionnelles séculaires avec les Etats-Unis, dans le moment où il était le plus nécessaire de les conserver, M. le ministre des Affaires étrangères a cherché à se justifier en faisant valoir l'importance de nos intérêts commerciaux dans le Texas.

Or, Messieurs, savez-vous ce que c'est que l'intérêt de la France dans le commerce du Texas? Nos importations et nos exportations réunies n'ont jamais été avec cette république au delà de 2000,000 fr.

Je rends trop d'hommage aux connaissances, au savoir précieux de M. le ministre du Commerce pour croire qu'il ait été le complice, qu'on me passe le mot, d'une pareille argumentation.

En même temps que M. Guizot exaltait, prônant si haut ce médiocre intérêt, il se montrait froid, injuste envers des intérêts d'une bien autre importance: je veux parler de nos relations avec les républiques de la Plata.

Je sais, messieurs que cette affaire a reçu une sorte de solution il y a peu de jours: je ne veux pas revenir le moins du monde sur la question diplomatique, sur la question politique, mais je crois nécessaire d'appeler l'attention spéciale de M. le ministre du Commerce sur nos intérêts dans ce pays et de les placer sous sa sauvegarde.

M. Guizot nous disait dernièrement: « Il ne faut pas nous engager dans cette affaire au delà de ce qu'elle vaut! »

J'accepte, messieurs, la question ainsi posée, et je demande la permission à la chambre de la traiter en très-peu de mots à ce point de vue.

Je ne crains pas de le dire, messieurs, nos relations commerciales n'ont nulle part un champ plus vaste, plus favorable qu'en Amérique. En Asie, on sait la figure que nous y faisons, on sait la puissance prépondérante qui domine dans ce continent. En Afrique (je ne parle pas de l'Algérie), en Afrique, nous n'y avons aussi que de frêles établissements. En Amérique, au contraire, tout semble nous appeler, et, je ne sais par quelle fatalité, sur cette terre qui, à tant de titres, devait nous être hospitalière, nous n'avons rencontré que des obstacles et des empêchements.

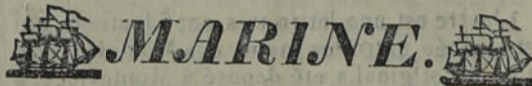
(La suite au prochain numéro.)

NOUVELLES DIVERSES.

—CADEAU D'UN BATEAU A VAPEUR AU BEY DE TUNIS.
—On avait dit que, pour correspondre à la générosité du bey de Tunis, qui n'avait pas voulu recevoir le paiement des chevaux fournis à la France pour la remonte de notre cavalerie, le gouvernement français devait lui offrir en présent un bateau à vapeur. Une dépêche télégraphique vient de signaler le *Dante*, bâtiment à vapeur de la correspondance du Levant, comme devant être offert en cadeau au bey. Ordre est donné au port de Toulon de mettre ce bâtiment en parfait état.

—Le 16 mai, un jeune homme de 25 ans, se trouvant au parterre du théâtre de la cour, à Vienne, s'est tué d'un coup de pistolet au milieu de la représentation. Ce qu'il y a de singulier dans cet événement, c'est que l'on jouait une pièce dans laquelle au tiers d'un acte, un acteur dit: *Un coup va partir*. Le coup partit en effet; mais on s'imagina d'abord qu'il était parti derrière la scène. Bientôt on vit l'affreuse réalité. Les personnes assises du côté de ce malheureux eurent leurs habits inondés. La représentation fut interrompue; ensuite on la continua. On a trouvé sur lui un portefeuille avec une banquette.

—L'empereur Nicolas, désireux de témoigner sa satisfaction de l'accueil que son fils le grand duc Constantin a reçu dans les ports de Toulon et d'Alger, a conféré le grand cordon de l'Aigle Blanc à M. le vice-amiral Baudin, et le grand cordon de Sainte-Anne à MM. les contre-amiraux Perceval et Rigodit.



MARINE.

et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES

Entrées du 11.

Ste Catherine, brick goelette sarde Fortuna, avec riz, sucre, maïs, oranges etc.

Malaga, brick espagnol Mariquita, à Freyer frères, avec chargement.

Guauguay, pailebot national Betsy, à ordre, avec cuirs.

Guauguay, quetche national Luisita.

Guauguay, pailebot national Rosita, à ordre avec cuirs.

Maldonado, pailebot national Pepito, à G. Coelho avec cuirs.

Colonia, quetche national Luisa, avec chandelles et bûches.

Colonia, quetche national Panchita, avec chandelles et laine.

Guauguay, goelette ontroriano Intrepida, avec cuirs et laine.

Colonia, goelette sarde Luisa, avec cuirs, laines et animaux.

Guauguay, balenière nationale Carmen, à ordre, avec cuirs.

Guauguay, pailebot national Sociedad, avec cuirs et laine.

Guauguay, pailebot national Guillermito, à ordre avec cuirs.

AVIS DU CONSULAT DE FRANCE.

Le navire français *Zelima* partira pour Marseille, Samedi 12, la boîte aux lettres sera levée à 4 heures de l'après-midi.

Le navire français PAQUEBOT DE LA PLATA N° 1 partira pour Bordeaux, Lundi 14 septembre, la boîte aux lettres sera levée à 4 heures de l'après-midi.

AVIS.

Gandois, marchand tailleur, successeur de Champagne, rue du 25 de Mayo, à côté de la maison Montero, prévient le public qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment de redingotes, paletots pantalons et gilets.

Redingotes drap fin 22 \$, habits 22, paletot drap fin 20, id. inférieur 18, pantalons noirs 7 400, id. casimir de couleur 6 100, id. d'été 2 400, gilets de soie 2, id. cachemir, 2 100.

Tout au comptant.

RESTAURANT FRANCAIS.

M. Lalerte vient d'en ouvrir un rue des Trente-Trois, n° 65, (autrefois des Pêcheurs) où la propreté, le bon goût et les prix modérés seront appréciés par les amateurs.

AVIS AU COMMERCE.

Un jeune homme français connaissant la langue espagnole et la tenue des livres en parties doubles, désire s'employer dans une maison de commerce, aux écritures de laquelle il ne peut disposer que de quelques heures par jour.

S'adresser au bureau du Patriote ou chez M. Rabachon, marchand tailleur, rue du 25 mai n° 191 et 193.

Avis Divers.

A VENDRE.

Un charretton tout neuf et de bon bois à bon compte. S'adresser pour le voir chez Jean Trouillet rue des Andes n° 155 près celle du 18 juillet.

avis.

On demande un homme français ou espagnol pour le service d'une maison et celui de la cuisine. On désire de bons répondants.

S'adresser au bureau du PATRIOTE.

A LA VILLE DE NAPLES.

RESTAURANT

FRANCAIS ET ITALIEN,

Tenu par les

Freres Bandinelli,

Rue du Cerrito n° 219.

MONTVIDEO.

A vendre.

Un café, connu sous le nom de CAFE LEON, rue 18 juillet, n° 169.

S'adresser au bureau du PATRIOTE FRANÇAIS, ou audit établissement.

WILLIAM DAVIES, AMERICAN DANCING MASTER.

Begs leave to inform his Friends and the Public at large, that has rented a Commodious House, situated in the calle de Buenos Ayres, n° 112, and he intends to commence in his profession, tomorrow Sunday current at 10 o'clock, in the forenoon and to continue until J. P. M. Persons wishing to enjoy a complete knowledge of that pleasant etc. polite branch of education will be attended to their perfect satisfaction, both in the French, English, and Spanish methods from 6 to o'clock every evening.

Terms will be made known by seeing the Master, at n° 112, calle Buenos Ayres.

Montevideo, 22 août 1846

Le Propriétaire-Gérant Jh. REYNAUD

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.